

COLLOQUE

ORDRE DES ARCHITECTES

Barreau
de Nantes

L'AUDACE, L'ARCHITECTURE, LE DROIT

VENDREDI
1^{ER} DÉCEMBRE 2017
8H30 / 17H00

MAISON DE L'AVOCAT
NANTES

7 heures
validées au titre
de la formation
continue

8h30 > Café d'accueil

Modérateur des débats
- Jean-Philippe DEFAWE, journaliste

9h15 > Discours d'ouverture

- Jean-René KERLOC'H, bâtonnier de l'ordre des avocats de Nantes
- Philippe MARTIAL, président du conseil régional de l'ordre des architectes des Pays de Loire

L'AUDACE EN QUESTION : QUELLE PLACE POUR L'ARCHITECTURE INNOVANTE ?

09h15 > Bruno DECARIS, architecte en chef des monuments historiques.

10h45 > Analyse de la jurisprudence

- Christian CAU, président du tribunal administratif de Nantes
- Catherine BILLARD, président de la 4^{ème} chambre du tribunal de grande instance de Nantes

11h30 > Patrick BLOCHE, rapporteur de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine

12h30 - 14h00 > Déjeuner sur place

ACCOMPAGNER L'INNOVATION : VALORISER L'AUDACE

14h00 > Bien concevoir

- Michel BERTREUX, architecte
- Yohan VIAUD, avocat au barreau de Nantes
- Bertrand VENDE, avocat au barreau de Nantes

15h00 > Bien assurer

- Catherine LESAGE, ancien bâtonnier, avocat au barreau de Nantes
- Benjamin AVIGNON, architecte
- Stéphane ROBIN, courtier en assurances, chargé d'affaires risques construction

15h45 > Bien vivre

- Matthieu CAOUS-POCREAU, avocat, barreau de Nantes
- Boris NAULEAU, architecte
- Le bâtonnier Jean René KERLOC'H clôturera ce module sur la dimension humaniste du thème


16h30 > Clôture des échanges

Inscription obligatoire en ligne 60€

<http://audace-architecture-droit.gjpc-adns.com/>

Contact & infos pratiques :

25, rue la Noue Bras de Fer - 44200 NANTES
02 40 20 09 81 // communication@barreaunantes.fr

 Parking Les Machines